

Bird & Bird & Diversité & Responsabilité sociale



Mars 2020

Nos enjeux sociétaux

Chez Bird & Bird, nous savons qu'employer un groupe diversifié de personnes d'origine différentes est la clé de notre épanouissement futur et de la constance de notre succès. Le cabinet porte un engagement fort en faveur de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion. De nombreuses actions sont menées au niveau international et en France

L'égalité est dans l'ADN du cabinet : Bird & Bird est égalitaire « **by Design** ».

D'ailleurs notre bureau de Paris a été créé en 2000 par trois femmes associées, Frédérique Dupuis-Toubol et Marion Barbier et Benjamine Fiedler, avec l'aide de collaborateurs qui ont ensuite rapidement été associés au sein de la structure. Le maintien de la parité hommes femmes s'est ensuite fait naturellement dans le cadre du recrutement de ses associés et collaborateurs, ainsi que dans l'évolution de la carrière de ces derniers.

Depuis 20 ans, la répartition femmes-hommes entre les associés, n'a jamais cessé d'être paritaire ([56,5% de femmes associées en France](#)) et cette parité se reflète également dans le management du cabinet puisque le Comité Exécutif de Bird & Bird France est composé de trois femmes et de trois hommes .

Le cabinet a reçu [le prix Simone Veil « Coup de Cœur du Jury » du Barreau de Paris](#) le 11 mars 2019, à l'issue des Premières Assises de l'Egalité. Ce prix vient récompenser et valoriser les actions positives mises en œuvre par Bird & Bird au quotidien pour promouvoir :

- [l'égalité femmes-hommes](#) (égalité des rémunérations, flexibilité en termes d'horaires et de lieux de travail, parcours d'association, développement de la carrière des femmes dans le cadre du Women's Development Programme),
- [la diversité](#) (accueil des stagiaires de 3e via l'association @ViensVoirMonTaf),
- [l'Egalité "by design"](#) qui caractérise le cabinet depuis sa création avec un partnership et un management égalitaire.



Bird & Bird a en outre reçu le [Trophée du droit Éthique et Diversité](#) lors de la 20e édition des Trophées du droit organisée par le magazine Décideurs Leaders League. Ce trophée récompense l'ensemble des mesures mises en place pour promouvoir l'égalité des genres et la diversité sociale.

Dans le prolongement des engagements internationaux et locaux du cabinet en matière de Diversité et RSE et des actions déjà entreprises, les bureaux français ont constitué un **comité Diversité & RSE** qui se réunit tous les mois afin d'échanger de décider et de suivre les initiatives individuelles et collectives, de donner aux membres du cabinet la possibilité de s'engager collectivement et individuellement sur le plan sociétal et de créer une harmonie avec les actions internationales du cabinet. Le comité est constitué de 3 sous-comités : développement durable, solidarité et diversité.



Bird & Bird & l'égalité de revenus

Le cabinet a établi une grille de rémunération en fonction de la séniorité et de l'expérience, de manière qu'il n'y ait pas d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, fondé sur le sexe. De même l'existence de cette grille permet d'éviter toute pénalisation des collaboratrices en raison de leur absence dans le cadre d'un congé maternité.



Bird & Bird & la conciliation vie personnelle et vie professionnelle

Afin de leur permettre de réaliser une partie de leur activité à domicile tous les avocats parents, s'ils le souhaitent, se voient remettre à leur demande un ordinateur portable. Le télétravail est ancien et courant chez Bird & Bird dans la mesure où, grâce au réseau VPN, les avocats ont accès aux mêmes outils informatiques, qu'ils travaillent dans nos locaux ou à leur domicile, avec un ordinateur portable ou un ordinateur classique.

Les réunions avec les clients, ainsi que les réunions de travail internes, sont organisées de manière à ne pas empiéter sur la vie familiale.

Les horaires peuvent être aménagés à la demande. Un de nos avocats Counsel (jeune papa de deux enfants) est ainsi aux 3/5ème, un autre est aux 4/5ème et par le passé des collaboratrices ont également bénéficié d'horaires aménagés.

Tous nos collaborateurs ont la possibilité (et non l'obligation) de disposer d'un téléphone portable professionnel leur permettant de disposer de leur messagerie électronique et d'être joignable sur une ligne professionnelle spécifique.



Bird & Bird & l'égalité dans le développement de carrière

Conscient que la représentation des femmes parmi les associés au niveau international (30 %) était insuffisante, le CEO de Bird & Bird a fixé en 2016 l'objectif d'atteindre le seuil de 40% de femmes associées en 2026.

Pour cela, Bird & Bird a créé un programme annuel dédié aux collaboratrices de nos bureaux du monde entier, le « **Women's Development Programme** » dont les objectifs sont les suivants :

- identifier et comprendre les obstacles auxquels se heurtent les femmes dans leur carrière, en particulier lorsqu'il s'agit d'accéder à des postes de direction, puis de les surmonter,
- créer un réseau international au sein du cabinet composé des femmes les plus performantes, de manière à encourager les comportements exemplaires et inspirants,
- retenir l'ensemble des collaboratrices à fort potentiel.

En France, cinq de nos avocates ont déjà participé au Women's Development Programme depuis sa création, dont une collaboratrice senior promue au statut de Counsel en mai 2019 ainsi que quatre Counsels, parmi lesquelles une collaboratrice du cabinet depuis 2008 et mère de deux enfants en bas âge dont la candidature est en cours d'examen en vue de sa promotion au statut d'associée en mai 2020. Les participantes bénéficient par ailleurs des services de coaching des consultantes rencontrées durant le programme, lesquelles font le lien entre les participantes des différentes éditions annuelles afin qu'elles s'entraident dans la progression de leur carrière.

En outre, toutes les initiatives présentées par les membres du cabinet, avocats et salariés, qui contribuent à l'égalité hommes-femmes en améliorant la visibilité des femmes sur le terrain professionnel sont encouragées et soutenues.

L'initiative Ladies@Bird a vu le jour en 2016, dans le but de contribuer et de promouvoir le développement des femmes dans la vie économique. Dans ce contexte, Ladies@Bird a mené une action solidaire en janvier 2017 auprès de l'association Force Femmes, lors d'une soirée organisée pour évoquer avec une cinquantaine de femmes le thème « oser en 2017 ». Lors de cette soirée, le cabinet a décidé d'apporter son soutien financier pour encourager les membres de l'association Force Femmes et les soutenir dans leurs actions. Un second rendez-vous est en préparation pour favoriser le développement de femmes dans le tissu économique régional.

Le programme Together® : une participation au programme Together® est en cours de développement en France sur le modèle de celui lancé en Italie en 2017, dont l'objectif est d'associer de manière significative les hommes à la progression de l'égalité hommes-femmes. Outre des séances de coaching des hommes sur la question de l'égalité hommes-femmes sur le plan professionnel, le programme Together® a également organisé une importante conférence sur le thème « Pourquoi l'égalité hommes-femmes est bonne pour tous - y compris pour les hommes ».

Partenariat avec PWN : Bird & Bird accueille régulièrement les événements organisés par le réseau Professional Woman Network. En outre, la signature d'une convention a permis au cabinet d'être membre et partenaire de cette association et à 5 de nos avocats ou salariés de participer à tous leurs travaux gratuitement.

Le programme Revel@her : Bird & Bird est engagé au sein du programme Revel@her, par sa participation aux nombreuses actions entreprises par l'association qui a été créée en 2004 avec pour but d'œuvrer pour donner pour l'égalité des chances. Les actions du Club rayonnent sur une large palette de projets allant de l'orientation des plus jeunes via ses Entretiens de l'Excellence, au coaching d'entrepreneurs, en passant par une initiative visant à l'attribution de microcrédits professionnels à des projets de créations d'entreprise dans les cités



Bird & Bird & la diversité sociale

La diversité et l'égalité des chances sont des valeurs fortes au sein de Bird & Bird et nombreux de nos avocats sont engagés dans le cadre d'activité en faveur de ces valeurs. En témoigne par exemple la présence dans nos équipes de quatre membres actifs du [Club XXIe siècle](#) dont un membre du Conseil d'administration.

Le soutien de l'association ViensVoirMonTaf : Partant du postulat que l'impact de l'origine sociale sur la performance des élèves est plus forte en France que dans n'importe quel autre pays de l'OCDE, deux journalistes et une professeure des collèges ont créé, en novembre 2015, ViensVoirMonTaf, pour lutter contre ces inégalités sociales et proposer des stages de troisième de qualité à des élèves de REP (Ex-ZEP) dont les familles ont peu ou pas de réseau.

Outre la promotion de l'action de l'association et l'accueil des élèves de 3^e de collèges situés en REP utilisant la plateforme ViensVoirMonTaf, Bird & Bird apporte une assistance juridique à cette jeune association dont

la mission est d'aider des élèves de 3e « sans réseau » à accéder à des lieux professionnels qui leur sont habituellement inaccessibles :


- **Assistance juridique** : Bird & Bird accompagne cette association sur l'ensemble des problématiques juridiques rencontrées par celle-ci (RGPD et Propriété intellectuelle notamment). Nous assurons la gestion générale des affaires juridiques dans le cadre du conseil d'administration, dont notre collaboratrice Djazia Tiourtite est membre.
- **Accueil de stagiaires** : depuis 2016 le cabinet a accueilli 16 stagiaires répartis en plusieurs promotions de 2 ou 3 élèves sur l'année scolaire. L'objectif de décroisement social est doublement atteint puisque le cabinet met en relation, à cette occasion, les élèves de 3e issus du réseau des membres du cabinet et ceux accueillis via ViensVoirMonTaf. En outre, nous encourageons vivement nos clients à accueillir des élèves via l'association et un événement spécifique est en cours d'organisation à cet effet.
- **Prêt de salles** : cette année nous avons mis à disposition toutes les salles du cabinet pour héberger le 1er workshop ViensVoirMonTaf. Destiné aux professionnels accueillant régulièrement des élèves de 3e au sein de leur structure, ce workshop avait pour objectif d'échanger sur les bonnes pratiques des tuteurs et leurs retours d'expérience. Des représentants des sociétés BNP Paribas, Crédit Agricole, OMNES Capital, Ubisoft, BETC, Air France ainsi que du Sénat figuraient parmi les participants.

Le soutien de l'association Droit d'accès : Le cabinet est également partenaire de l'association Droit d'accès, une association qui propose de faire la jonction entre le monde des avocats, et plus largement du droit, et celui des élèves des quartiers populaires scolarisés de la primaire à la terminale. Dans ce cadre, Bird & Bird parraine une classe d'élèves de 3e du collège De Geyter à Saint Denis en animant des ateliers juridiques et en accueillant les élèves dans ses locaux à l'occasion du stage obligatoire d'observation et d'un procès fictif organisé en fin d'année scolaire.

Le recrutement de nos stagiaires : Enfin, dans le cadre du recrutement de nos stagiaires, nous veillons également à privilégier les candidatures d'élèves-avocats ayant réalisé leur cursus dans des facultés situées en banlieue parisienne ou en province de manière à accueillir et former des élèves-avocats issus de tous milieux socio-économiques.

La signature de la **Charte de la Diversité** : Bird & Bird est adhérent de La **Charte de la diversité**, texte qui guide les organisations pour déployer des actions concrètes et progresser par des pratiques innovantes favorisant la diversité et luttant contre les discriminations. Cette Charte contribue à développer un management respectueux des différences et fondé sur la confiance.

standOUT Bird & Bird et la lutte contre les préjugés

 Au niveau international, Bird & Bird a développé **StandOUT**, un réseau **LGBT+** qui promeut l'égalité sur le lieu de travail. Bird & Bird est attaché à cette culture de diversité et d'inclusion tant en interne qu'en externe.

Dans le cadre de la lutte contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle, Bird & Bird est signataire de la **Charte d'engagement LGBT de l'Autre Cercle**, charte qui engage le cabinet à s'assurer que ses pratiques ne sont pas discriminantes pour les personnes Lesbien(ne)s, Gay, Bisexuelle(s) ou Transgenre(s) (LGBT), et que les avantages et droits accordés dans le cadre de l'articulation des temps de vie, de la conjugalité, de la parentalité et de la santé sont bien adaptés et connus de tous les collaborateurs et collaboratrices.



Bird & Bird & ses actions Pro bono

Assistance au [Fonds Urgence Identité Afrique](#) : Bird & Bird apporte son assistance juridique à cette organisation dont le but est de remédier au problème de l'absence d'identité civile sur le continent africain et en particulier en Afrique subsaharienne, où 95 millions d'enfants de moins de 5 ans n'ont pas été enregistrés à la naissance.

Bird & Bird assiste également [l'Association marseillaise](#) qui œuvre pour la prévention contre le harcèlement scolaire en sensibilisant les enfants dans les écoles sur le caractère illégal des agissements constitutifs d'harcèlement dans le milieu scolaire et de cyber harcèlement qui caractérisent souvent des actes de discrimination raciale et sexuelle via les réseaux sociaux.



Bird & Bird & le développement durable

Dans le cadre de son déménagement récent, notre cabinet a décidé de revoir de manière radicale son fonctionnement afin d'être plus respectueux de l'environnement et de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Le cabinet a en premier lieu décidé de changer de locaux au profit de [locaux bénéficiant du label HQE \(Haute Qualité Environnementale\)](#), en organisant la rénovation de l'immeuble historique le Rossini, rue de la Chaussée d'Antin, en limitant le plus possible l'impact possible sur l'environnement. L'immeuble choisi par Bird & Bird pour ses nouveaux locaux respecte les 14 cibles imposées pour l'obtention du label HQE, lesquelles consistent notamment en une bonne gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets d'activité et de l'entretien, ou en la qualité de l'air et de l'eau.

Au quotidien, il a été décidé d'aller plus loin dans la démarche de tri sélectif en supprimant totalement les [poubelles individuelles](#) au profit d'une collecte économique et optimisée par étage et par matière (papier, ampoules, piles, cartouches, etc). Cette démarche inclusive d'« apport volontaire » permet effectivement de réduire la quantité de déchets produite chaque année, d'améliorer le tri sélectif et de contribuer progressivement au changement des comportements en termes de production de déchets, dans l'objectif de parvenir un jour à une situation de « zéro déchets au bureau ».

Le cabinet est également actif en termes de [recyclage des déchets](#). Nous travaillons avec des prestataires qui garantissent le recyclage de nos ordinateurs avec [3StepIT](#), du papier avec [Privacia Groupe](#), de nos capsules de café avec Nespresso et de nos cartouches d'encre avec Canon. Les bouchons, piles et ampoules subissent le même traitement.

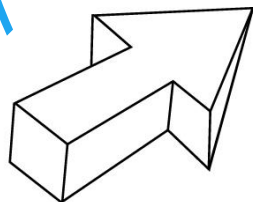
Dans le même esprit, le cabinet a décidé d'offrir à chacun de ses membres un Gobi® (gourde recyclable et personnalisable fabriquée en Tritan en France par une start-up française) et une tasse à café/thé, permettant ainsi la suppression des gobelets jetables ainsi que des bouteilles d'eau au profit de fontaines à eau.

Le cabinet a également adopté une politique d'achats responsables en privilégiant notamment les achats de fournitures issues de matériaux recyclés.

Au-delà du choix de nouveaux locaux respectueux de l'environnement dans leur structure, le cabinet souhaite [changer durablement son fonctionnement](#) au quotidien et influencer sur la manière de penser individuellement pour développer l'impact collectif dans l'écosystème qui comprend nos clients, fournisseurs et collaborateurs.

Le déménagement nous permet de concrétiser nos valeurs en franchissant le pas du développement durable pour le bien de tous.

Nous les soutenons



viensvoirmontaf
Le réseau des jeunes sans réseau



twobirds.com

Abu Dhabi & Amsterdam & Beijing & Berlin & Bratislava & Brussels & Budapest & Copenhagen & Dubai & Dusseldorf & Frankfurt & The Hague & Hamburg & Helsinki & Hong Kong & London & Luxembourg & Lyon & Madrid & Milan & Munich & Paris & Prague & Rome & San Francisco & Shanghai & Singapore & Stockholm & Sydney & Warsaw

The information given in this document concerning technical legal or professional subject matter is for guidance only and does not constitute legal or professional advice. Always consult a suitably qualified lawyer on any specific legal problem or matter. Bird & Bird assumes no responsibility for such information contained in this document and disclaims all liability in respect of such information.

This document is confidential. Bird & Bird is, unless otherwise stated, the owner of copyright of this document and its contents. No part of this document may be published, distributed, extracted, re-utilised, or reproduced in any material form.

Bird & Bird is an international legal practice comprising Bird & Bird LLP and its affiliated and associated businesses.

Bird & Bird LLP is a limited liability partnership, registered in England and Wales with registered number OC340318 and is authorised and regulated by the Solicitors Regulation Authority. Its registered office and principal place of business is at 12 New Fetter Lane, London EC4A 1JP. A list of members of Bird & Bird LLP and of any non-members who are designated as partners, and of their respective professional qualifications, is open to inspection at that address.